

La formation

DÉROULEMENT DE LA FORMATION



Durée de la formation

La durée de la formation est de deux années, soit quatre semestres de vingt-six semaines chacun.

La 1^{ère} année de formation débute en octobre, le lundi de la semaine 40 de l'année N et se termine fin septembre, le vendredi de la semaine 39 de l'année N+1.

La 2^{nde} année de formation débute en octobre, le lundi de la semaine 40 de l'année N+1 et se termine fin septembre, le vendredi de la semaine 39 de l'année N+2.

Des sessions de rattrapage sont prévues et planifiées en septembre.

Répartition des heures d'enseignements théoriques et cliniques :

	Enseignements théoriques TPG	Enseignements cliniques	Congés annuels
Semestre 1	280 heures 105 heures	14 semaines	35 heures
Semestre 2	210 heures 70 heures	14 semaines	140 heures
Semestre 3	280 heures 105 heures	14 semaines	35 heures
Semestre 4	140 heures 70 heures	16 semaines	140 heures
Total formation	1260 heures	2030 heures	350 heures

Répartition des enseignements

La formation s'effectue sur un rythme d'**alternance de séquences école et stages** :

- La formation théorique de 910 heures à l'Institut ou à l'Université, se présente sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de 350 heures travail personnel guidé ;
- La formation clinique de 2030 heures se présente sous la forme de stages en milieu professionnel : blocs opératoires, unité de réanimation, urgences, et prise en charge de la douleur dans des établissements publics et privés. Les stages se déroulent au sein du département de l'Hérault, ainsi que dans les départements limitrophes, selon le parcours individualisé de l'étudiant.

La validation et les crédits européens

Le diplôme d'État d'Infirmier anesthésiste octroie l'obtention de 120 crédits européens (European Credits Transfert System – ECTS) de niveau 7, l'affectation est de 30 crédits par semestre de formation.

La répartition des crédits entre l'enseignement à l'Institut et l'enseignement clinique en stage est le suivant :

- Enseignement à l'Institut = 60 ECTS
- Enseignement clinique en stages = 60 ECTS

Tarifs *

- Coût de la formation par année universitaire : 10100 €
- Droits d'inscription par année universitaire : 250 €

* *Tarifs à titre indicatif*

Prévoir également

- l'achat d'un PC portable
- les frais pour la réalisation informatique des travaux pédagogiques (mémoire professionnel, enseignements des UE...)
- l'achat de chaussures de bloc opératoire
- les frais de transports vers les terrains de stage

Deux possibilités de prise en charge

- › Une prise en charge de votre employeur
- › Un autofinancement

PROJET PÉDAGOGIQUE



La formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

La finalité de la formation est de former des infirmiers anesthésistes, responsables et autonomes, compétents dans le domaine de soins en anesthésie, comprenant des périodes pré, per et post opératoires et dans celui des soins d'urgence, de réanimation et de prise en charge de la douleur.

Conformément à l'article R4311-12, l'infirmier ou l'infirmière anesthésiste diplômé d'Etat, exerce ses activités sous le contrôle exclusif d'un médecin anesthésiste-réanimateur.

L'infirmier ou l'infirmière, anesthésiste diplômé d'Etat est, dans ces conditions, seul habilité à :

- › Pratiquer les techniques suivantes :
 - Anesthésie générale
 - Anesthésie loco-régionale et réinjections dans le cas où un dispositif a été mis en place par un médecin anesthésiste-réanimateur
 - Réanimation préopératoire
- › Accomplir les soins et réaliser les gestes nécessaires à la mise en œuvre des techniques mentionnées
- › Assurer, en salle de surveillance post interventionnelle, les actes relevant des techniques mentionnées et la poursuite de la réanimation préopératoire.

L'infirmier ou l'infirmière, anesthésiste diplômé d'Etat, sous le contrôle exclusif d'un médecin anesthésiste-réanimateur, peut intervenir en vue de la prise en charge de la douleur postopératoire en pratiquant des techniques mentionnées.

L'infirmier ou l'infirmière anesthésiste est seul habilité à réaliser le transport des patients stables ventilés, intubés ou sédatisés pris en charge dans le cadre des transports infirmiers inter hospitaliers. Les transports sanitaires mentionnés à l'article R. 4311-10 sont réalisés en priorité par l'infirmier ou l'infirmière anesthésiste diplômé d'Etat.

Le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié par l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste.

Il intègre les référentiels d'activité, de compétences et de formation.

Les missions de l'école

Les missions de l'école d'infirmiers anesthésistes sont les suivantes :

- Former des infirmiers diplômés d'État à la polyvalence des soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, des urgences intra et extrahospitalières et de la prise en charge de la douleur ;
- Mettre en œuvre la formation préparatoire aux épreuves d'admission dans les écoles d'infirmiers anesthésistes ;
- Assurer la formation continue, notamment la formation des professionnels ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse dans le cadre des demandes d'autorisation d'exercice de la profession d'infirmier anesthésiste diplômé d'État en France, la formation d'adaptation à l'emploi, notamment dans le domaine de la salle de surveillance post-interventionnelle, de la réanimation et des urgences intra et extrahospitalières, la formation au tutorat des professionnels du domaine de l'anesthésie, de la réanimation et des urgences intra et extrahospitalières ;
- Promouvoir la recherche et favoriser la documentation en soins infirmiers dans les domaines de l'anesthésie et de la réanimation.

Les tutelles

L'École d'Infirmiers anesthésistes doit répondre aux organismes de tutelle suivants :

- Une tutelle réglementaire et pédagogique :
 - CHU de Montpellier (sous la direction du)
 - L'Agence Régionale de Santé de la Région Occitanie
 - L'Université de Montpellier
 - L'État, via la Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS) Occitanie
- Ces institutions sont chargées de :
 - Veiller au respect de l'application des textes officiels et des mesures réglementaires à la formation,
 - Valider la formation et le suivi pédagogique dispensés ainsi que la délivrance des Diplômes d'État,
 - Participer à l'instance compétente pour les orientations générales de l'école.
- Une tutelle financière : la Région Occitanie,
- Une tutelle administrative : assurée par le Directeur Général du CHU de Montpellier.

La conception générale de la formation

Les partenariats

L'école d'infirmiers anesthésistes répond aux modalités définies par la convention de partenariat entre la Région Occitanie, l'Université de Montpellier et le CHU de Montpellier au titre :

- De la préparation au D.E d'Infirmier Anesthésiste valant grade de Master, de l'intervention d'enseignants validés par l'Université, de leur participation aux évaluations des Unités et d'Enseignements et aux jurys semestriels des évaluations
- De la Possibilité de poursuites d'études ouvertes aux infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat dans les Universités parties prenantes à la convention
- Les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat, titulaires du grade de master, peuvent prétendre à l'accès aux formations de niveau supérieur dispensées par les Universités dans le respect des règles fixant leur accès.
- De l'accès aux services propres relatifs au statut étudiant (entre autres CROUS).

L'accompagnement de l'étudiant dans son parcours

Le suivi pédagogique est organisé à l'école et sur les lieux de stage par un membre de l'équipe pédagogique IADE (CDS formateur ou CSDS responsable pédagogique), soit à son initiative, soit à la demande de l'étudiant. L'individualisation du parcours de stage, en fonction du projet professionnel et des besoins en formation de l'étudiant, est discutée lors de ces temps de rencontres.

Le formateur ou la formatrice IADE CDS rencontre en stage chaque étudiant et peut également organiser des accompagnements collectifs centré sur des analyses de situations (situations de travail rencontrées durant le stage où la visite a lieu).

En sus du suivi pédagogique, d'autres dispositifs sont mis en place par l'équipe pédagogique :

- Un formateur est référent durant le parcours complet de formation (24 mois) d'une promotion
- Une alternance intégrative, permettant de garder un lien constant entre le lieu de formation théorique et le lieu de formation clinique
- 3 temps de rencontres avec les tuteurs sont programmés par année universitaire
- Le conseil pédagogique se réunit au minimum une fois par an. Il étudie les situations individuelles des étudiants
- Le CVE, au sein duquel les représentants de chaque promotion d'étudiants peuvent exprimer les éléments relatifs à la qualité de vie en formation au sein de l'IFM



Les étudiants porteurs d'un handicap (compatible avec l'exercice du métier) peuvent faire une demande d'aménagement des conditions générales de la formation, y compris pour les épreuves d'évaluation auprès du référent handicap de l'institut de formation. Le directeur de l'école mettra en œuvre les mesures d'aménagement préconisées.



Si vous vivez avec un ou des handicaps (compatible avec l'exercice du métier), vous avez la possibilité d'exposer des besoins d'adaptation de vos conditions d'accueil en formation et/ou en période de stage au sein des secteurs de soins auprès des référents handicap du CHU de Montpellier qui en fonction de vos besoins, faciliterons votre accès à l'offre d'enseignement et de formation de l'établissement.

[Écrire aux référents handicaps du CHU de Montpellier](#)

Une adéquation avec le monde professionnel et les besoins territoriaux

La formation est conçue en tenant compte des activités et des compétences spécifiques au métier d'IADE telles que listées dans les annexes I et II de l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié par l'arrêté du 17 janvier 2017 (annexe 1) et s'adapte en permanence aux évolutions de ces dernières.

Le processus de professionnalisation prend appui sur le référentiel de formation défini dans l'annexe III de ce même arrêté.

Afin de permettre le développement des compétences et qualités professionnelles suscitées, nous avons fait le choix de construire un dispositif de formation intégratif. Au-delà de la planification alternant périodes d'enseignements théoriques et cliniques, ce dispositif a été réfléchi dans le but de permettre aux apprenants d'opérer un retour réflexif sur leur pratique.

Un projet pédagogique basé sur des valeurs

Les valeurs socles

- > L'altruisme défini comme la « disposition de s'intéresser à autrui ».
- > L'écoute « a trois caractéristiques dominantes : elle est active, elle est souvent évaluative et elle impose un effacement pour celui qui la pratique. »
- > L'équité pédagogique au sens de la construction et de l'individualisation d'un parcours de formation.
- > Les finalités visées avec le profil attendu

La finalité de la formation est de former un professionnel, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur. Il peut intervenir dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence et la prise en charge de la douleur.

Pour cela, l'équipe pédagogique souhaite que les futurs professionnels développent six qualités :

1. Expertise
2. Responsabilité
3. Transdisciplinarité
4. Evolutivité
5. Adaptabilité
6. Réflexivité



L'étudiant ou toute personne ayant un intérêt à agir à la possibilité d'exprimer oralement son insatisfaction auprès du responsable de la formation concernée. Si les explications fournies par ce dernier ne permettent pas d'apporter une réponse de nature à apaiser le mécontentement ou en cas d'impossibilité pour le responsable de la formation de donner des explications, l'étudiant peut s'adresser à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation.

La formation théorique

La formation d'infirmier anesthésiste est articulée autour de 2 pôles, l'un centré sur le cœur de métier et l'autre sur les compétences transversales et non techniques.

La participation des professionnels de terrain aux différents dispositifs de formation est garante du bon déroulement du processus.

La particularité des étudiants engagés dans cette formation est qu'ils possèdent tous une expérience professionnelle d'au moins deux ans : les compétences infirmières qu'ils ont alors développées vont servir de tremplin à la construction des compétences spécifiques nécessaires à l'exercice du métier d'infirmier anesthésiste et permettront de définir des parcours individualisés.

Les outils en ligne à disposition de l'étudiant

Tous les étudiants durant la durée de leur formation ont accès à des plateformes informatiques pour les aider dans leur parcours professionnalisant.

- > **MyKomunoté** : Chaque étudiant a accès à son Espace. Outre leur vision sur leur planning de formation, leurs parcours de stage, leurs notes sont mis en ligne et disponibles pour chacun des enseignements.
- > **MOODLE**: Tous les étudiants ont accès à la plateforme pédagogique en ligne mise à disposition par l'université Montpellier 1
- > **MySchool** : Plateforme d'anglais
- > **Teams**
- > **ENT université Montpellier 1**

La formation clinique

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge de la douleur. »

L'étudiant construit progressivement ses compétences en agissant avec les professionnels.

L'organisation des stages est effectuée par le formateur ou la formatrice IADE cadre de santé et la responsable pédagogique sous la responsabilité du directeur de l'école.

Les stages s'effectuent selon le schéma suivant :

DSCIPLINES OBLIGATOIRES	durée
Anesthésie-réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...	8 Semaines
Anesthésie-réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie..	4 semaines
Anesthésie-réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique.	4 semaines
Anesthésie-réanimation obstétricale	4 semaines
Anesthésie-réanimation pédiatrique	4 semaines
Prise en charge en pré hospitalier (SMUR, urgence...)	4 semaines
Prise en charge de la douleur, y compris sophrologie, hypnose...	2 semaines
Stage au sein d'une équipe de recherche.	4 semaines
Au choix de l'étudiant	4 semaines en 1 ^{ère} année et 4 semaines en 2 ^{nde} année
Stage de réajustement	4 semaines en 1 ^{ère} année et 8 semaines en 2 ^{nde} année

Des terrains de stage variés au plus près du parcours de l'étudiant

Les lieux de stage se situent sur le C.H.U. de Montpellier, l'établissement au sein duquel est implantée l'école mais aussi le C.H d' Avignon, de Béziers, de Carcassonne, de Mende, de Narbonne, de Perpignan et de Sète. Ainsi que sur des cliniques, Beau Soleil à Montpellier, l'I.C.M. (Institut Régional du Cancer Montpellier/Val d'Aurelle), la clinique Saint Jean, la clinique du Millénaire à Montpellier.

D'autres lieux de stages agréés par d'autres écoles d'infirmiers anesthésistes peuvent être accordés selon le choix des étudiants.

Stage douleur

L'équipe pédagogique travaille avec les IADE référents douleur afin d'identifier les compétences mobilisées dans les situations spécifiques de prise en charge de la douleur (postopératoire, ambulatoire, RAAC, réanimation, enfants, gynécologie ...).

Stage recherche

Il se déroule dans les départements d'anesthésie-réanimation du CHU de Montpellier et à l'école d'infirmiers anesthésistes.

L'objectif de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche scientifique et d'en comprendre les buts et la méthodologie.

RÈGLEMENTATION



Règlementation professionnelle

[Décret n°2017-316 du 10 mars 2017 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence des infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat rectifié au JO du 18 mars 2017, texte 17](#)

Référentiel de formation

[Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste applicable à compter de la rentrée 2017-2018](#)

[Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste](#)

[Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste complet avec les 5 annexes.](#)

[Référentiel d'activités- Annexe I - Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésique](#)

[Référentiel de compétences- Annexe II- Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste](#)

INSTRUCTION N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux

[Instruction](#)



Travaux de recherche étudiants : Articles issus des mémoires professionnels

Promotion 2015–2017

[L'infirmier anesthésiste face à un arrêt cardio-respiratoire au bloc opératoire](#) -

Chloé CESAR

[J'extube donc je suis](#) - Florence TALLARON

[Un bout de route fait ensemble ... "l'accueil du futur opéré"](#) - Véronique ROLLAND

[La contribution de soi au service de la sécurité anesthésique et de la performance](#)

- Camille SARTHOU

[La distraction au bloc opératoire ... un jeu d'enfant ?](#) - Hélène DA SILVA

[La collaboration IADE Urgentiste au SMUR](#) - Grégoire HECQUEFEUILLE

[Formation au tutorat : quand la transmission du geste technique participe au enjeu d'une culture de la sécurité anesthésique](#) - Jonathan CHAUVEAU

[L'impact de l'utilisation des nouvelles technologies au bloc opératoire sur la prise en charge anesthésique des patients](#) - Anaïs ESPERANCE

[La communication hypnotique pour une meilleure adhésion du patient à la relation de confiance avec l'IADE](#) - Céline GOMEZ HERNANDEZ

Promotion 2014–2016

[Prise en charge d'un patient et environnement de l'IADE lors d'une induction anesthésique : quels leviers pour réduire l'anxiété du patient ?](#) Caroline ARNAUD

[L'IADE face à une urgence : l'hémorragie du post-partum, intérêt de la simulation](#) Julien BERTRAND

[Le contrat de confiance en anesthésie | La collaboration entre le MAR et l'IADE :](#) Laurent BRUNET

[L'IADE face à l'erreur : rien à déclarer ?](#) David DIDOT

[Les Accidents Exposants au Sang et les IADE : « La question piquante de la sous-déclaration chez les infirmiers anesthésistes diplômés d'état »](#) Marine DURAND

[La pré-oxygénation à l'épreuve du réel](#) Julien FERAUD

[Osez l'hypnose : Implication de l'équipe dans l'introduction de l'hypnose au bloc opératoire](#) Mathilde GUIN

[L'extubation: la prise de décision de l'IADE, entre raisonnement et intuition.](#) Remi JULIA

[«Quand l'IADE ritualise l'ouverture de salle, quel intérêt pour la sécurité ?»](#) Julie LAYALLE

[L'hypnose : réalité ou fiction ?](#) Yaëlle LE GUEVEL VINATIER

[l'IADE en SMUR Les compétences et habiletés professionnelles lors de la gestion des voies aériennes](#) Vincent LEROY

[L'activité de l'infirmier anesthésiste, reflet du travail d'équipe en sortie de salle opératoire ?](#) Jessica MACARIO

[L'accueil au bloc opératoire : être ou ne pas être.](#) Daphné MASCLET

[Anonymes et Invisibles : Ouvrez les portes, à vos marques, Sortez Le Bien-être des IADE au bloc](#) Guillaume MIQUEL

[L'expertise IADE peut-elle remplacer le monitoring lors d'un transfert post interventionnel ?](#) Jérémie PENETRAT

[Le dossier anesthésique informatisé peut-il économiser l'attention de l'IADE ? Une étude qualitative sur l'utilisation du système Exacto® par les infirmiers anesthésistes, au bloc opératoire.](#) Julie VIDALINC

Promotion 2013 -2015

["Tu sais pas c'qui m'est arrivé hier?" : Quand l'imprévu survient au bloc opératoire](#) PORQUET Camille

[Un IADE au "déchoc" : Réelle plus value pour le patient ?](#) TCHEPAK Stéphane

[Adopter une pratique réflexive pour faire évoluer ses habitudes au travail : oui mais comment ?](#) VILATTE Sébastien

[La sécurité en anesthésie : L'infirmier anesthésiste et ses représentations au cours de sa carrière](#) PAGES Sandra

[L'agitation au réveil : une extubation au delà des critères](#) BULAND Sébastien

[Quand le Care et le rendement entrent en compétition au bloc opératoire : Comment l'IADE peut redonner cette attention particulière sans freiner l'activité?](#) GALERA Dorine

[De l'ombre à la lumière. Les transmissions en SSPI peuvent-elles être un moyen de mettre en lumière le travail de l'IADE?](#) GARDES Mélanie

[La collaboration médecin anesthésiste -infirmier anesthésiste : illusion ou réalité ?](#) STEFFEN MAROCCO Laura

[La relève en SSPI ... Arrêt sur image](#) LASCHAMPS SABATIER Sandrine

[L'IADE en réanimation. Ses compétences permettent-elles la collaboration?](#) LEROUX Jonathan

[L'expérience au service du développement professionnel de l'infirmier anesthésiste](#) VIGNESSOULE Maxime

[L'écologie hospitalière : de l'utopie au réalisable](#) HERVE Julie

[Urgence en SSPI : place de l'IADE](#) BEUROT ATTARD Lydie

Promotion 2012-2014

[La gestion des complications respiratoires du nourrisson: acquisition et maintien des compétences.](#) ADJONOUOKE Vina.

[La communication, un outil d'accueil pour diminuer l'anxiété du patient.](#) DRUON Aude.

[Le maintien des compétences et la manoeuvre de Sellick](#) ESTEVE Damien.

[L'hypnose au bloc opératoire.](#) HURAUULT Sandrine.

[Comment l'univers du bloc opératoire influence-t-il nos capacités relationnelles?](#)

KERBRAT-MARTINEZ Hélène.

[Représentation du bloc opératoire: influence sur l'anxiété du futur opéré.](#) MAURIN-

PERROT Géraldine.

[Travail prescrit, travail réel en anesthésie : comment gérer l'écart ?](#) MONTEILLER

Laurine.

Travaux de recherche infirmiers anesthésistes

Master "Analyse du travail - Développement des compétences"- C.N.A.M Paris/
I.F.C.S Montpellier 2014-2016

[Qu'est-ce qu'un stage qualifiant dans la réforme des études d'infirmier anesthésiste? Le travail des maîtres de stage et leur relation avec l'école.](#)

PALANQUE Ange-Rose

INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ (IFMS)

1146 avenue du Père Soulas
34295 Montpellier cedex 5